

Une dose de rappel pour se prémunir contre la Covid-19



La Conférence Interministérielle Santé Publique (CIM) a décidé de proposer un booster automnal contre la Covid-19 à partir du mois de septembre, pour éviter une nouvelle vague d'infections à l'approche de l'hiver. Les **personnes immuno-déprimées** ainsi que les personnes **âgées de 65 ans** et plus sont particulièrement concernées. En effet, cette dose booster offre une protection d'environ 90 % contre les formes graves de Covid-19. Une seconde dose de rappel a déjà été proposée depuis cet été aux plus de 80 ans.

Les publics-cibles seront invités à se faire vacciner selon un ordre de priorité :

- dans un premier temps, il s'agit des personnes immuno-déprimées, ou âgées de plus de 65 ans, ainsi que les professionnels de santé et femmes enceintes ;
- ensuite, les personnes de 50 à 65 ans ;
- les plus de 18 ans ne recevront pas d'invitation mais pourront se faire vacciner sur base volontaire.

En Wallonie, la vaccination est possible dans l'un des 22 centres, dans plus de 80 pharmacies participantes ou via les médecins généralistes proposant cette vaccination. L'information concernant les lieux de vaccination et prises de rendez-vous est disponible et régulièrement mise à jour sur le site jemevaccine.be.

Découvrez les lieux de vaccination à Bruxelles sur cette [carte](#) interactive.

Sources:

[Communiqué de presse](#) CIM Santé Publique, 06/07/2022

Pour la Wallonie : [brochure](#) à télécharger sur le site www.jemevaccine.be

Pour la région bruxelloise : www.coronavirus.brussels